En France, les noyades sont responsables d'environ 500 décès accidentels chaque été. Organisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) avec le soutien de quatre ministères (Santé, Intérieur, Logement et Sports)[1], l'enquête NOYADES 2015 porte sur toutes les noyades suivies d'une hospitalisation ou d'un décès entre le 1er juin et le 30 septembre 2015. En parallèle, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) rappelle les bons réflexes pour se baigner en toute sécurité.

L'enquête NOYADES : analyser pour mieux prévenir

L'objectif de cette enquête est de décrire les caractéristiques et facteurs de risques des noyades accidentelles au cours de l'été 2015, pour contribuer à guider les actions de prévention et de réglementation : recenser le nombre de noyés, en tous lieux, décrire les caractéristiques des victimes et leur devenir (décès, ou survie avec ou sans séquelles), renseigner sur les circonstances de survenue de ces noyades.

Au cours de la précédente enquête, réalisée en 2012, 1 238 noyades accidentelles avaient été enregistrées, provoquant 497 décès. La majorité des noyades étaient survenues en mer (214 décès), en cours d'eau (139 décès) ou en piscine privée (51 décès).

Pour en savoir plus :
http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Traumatismes/Accidents/Noyades

Se baigner sans danger : les bons réflexes

Les résultats de l'enquête NOYADES renforcent d'autant plus la nécessité de rappeler les conseils pour se baigner sans danger. C'est pourquoi, l'Inpes diffuse une brochure pour informer parents et enfants des gestes à adopter pour se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité. Cette brochure est téléchargeable sur le site de l'Inpes : www.inpes.sante.fr/noyades

.

Principaux conseils pour se baigner en toute sécurité :

- **Surveiller vos enfants en permanence**, rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- **Choisir les zones de baignade surveillées**, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- **Tenir compte de votre forme physique** : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et
ne pas surestimer votre niveau de natation
.

- **Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité** : prévenir un proche avant de se baigner, respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade, ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement, ne pas boire d'alcool avant la baignade, etc.

Les conseils spécifiques pour les piscines sont disponibles sur : www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine .

Des résultats intermédiaires de l'enquête NOYADES seront publiés au cours de l'été et les résultats finaux présentant le bilan de la saison estivale 2015 feront l'objet d'un rapport en février 2016.